



SOUFFRANCE AU TRAVAIL : LA MAIRIE DE PARIS ENVOIE LA POLICE

Les faits :

Un agent jardinier à la DEVE, pour pouvoir s'occuper de sa fille, victime d'un grave accident de voiture, et en partie paralysée, réclamait depuis longtemps à sa hiérarchie :

- des horaires aménagés,
- la possibilité de prendre ses congés à sa guise,
- le retrait d'une sanction qu'il estimait injustifiée.

Devant des refus successifs qu'il considère comme un harcèlement, il fait des provisions pour plusieurs jours, puis s'enferme le jeudi 15/10 au soir dans l'atelier de jardinage de son jardin, le square Brassai, situé Métro Corvisart près de la Butte aux Cailles (13^{ème} arrondissement), après avoir envoyé des courriers multiples au Maire de Paris et à sa hiérarchie et proféré des menaces de suicide.

L'émotion monte vite à la DEVE et la cabane du jardinier se trouve très vite entourée le vendredi 16/10 par une foule constituée de responsables de l'Administration, de syndicalistes de L'UNSA et de la CGT essayant d'engager le dialogue avec l'agent en souffrance. Des psychologues de la Cellule Médico-Psychologique de la Mairie de Paris, situé à proximité se déplacent également pour évaluer le risque suicidaire.

De l'avis de syndicaliste et des psychologues présents, le risque suicidaire était plutôt faible même s'il ne pouvait être formellement exclu. Par contre l'aspect revendicatif était de loin le plus important puisqu'il s'est traduit par des négociations avec la Direction de la DEVE qui ont débouché sur des résultats concrets. Seule la demande de déplacement du responsable hiérarchique directe n'a pas pu être prise en compte.

Le temps passe, le week-end arrive, et à partir de 18 heures les acteurs quittent progressivement le jardin. Mais, vers 22 heures, la Brigade de Recherche d'Intervention de la Préfecture de Police arrive. Armés et cagoulés, les policiers défoncent rapidement la porte de l'atelier et s'emparent de l'agent. Ce dernier est immédiatement emmené de force et interné d'office dans un hôpital psychiatrique parisien. Cette intervention a été exécutée à la demande expresse de la Secrétaire Générale de la Mairie de Paris au Préfet de Police de Paris.

Le traitement de la souffrance au travail à la Mairie de Paris :

Après ce traitement d'une incroyable violence faite à un agent victime de souffrance au travail, la Mairie de Paris vient une fois de plus de faire la preuve de son incapacité à apprécier et à anticiper humainement les problèmes sociaux.

Comme l'a montré une enquête épidémiologique réalisée en 2008-2009 par les militants de la CGT, auprès des salariés, les conditions de travail à la Mairie de Paris depuis 3 ans sont

identiques (39,5 %) ou se sont **dégradées** (44,3 %). Pour 50,3 % des salariés ce sont des **supérieurs hiérarchiques incapables d'assumer leurs responsabilités** qui les dirigent. Pour 70,3 % des salariés, **leurs conditions de travail ont altéré leur état de santé**, et 48,7 % d'entre eux se disent victime du **stress**. De plus, 63,0 % d'entre eux se plaignent d'un **manque de reconnaissance** et 59,3 % d'un **manque de considération**. Enfin 72,5 % des salariés pensent que **la Mairie de Paris ne s'occupe pas correctement de leurs conditions de travail**.

Cette enquête a dû être conduite par les militants CGT grâce aux cotisations payées par les militants, parce que la Mairie de Paris, malgré ses moyens financiers nettement supérieurs, n'a pas jugé utile de le faire. N'ayons pas peur de le dire :

La Mairie de Paris ne traite pas correctement ses salariés qu'ils soient cadres supérieurs, techniciens, administratifs ou ouvriers !

Il faut engager rapidement des négociations avec les syndicats sur l'amélioration significative des conditions de travail :

La solution de la souffrance au travail ne réside sûrement pas dans le traitement policier et psychiatrique des problèmes. Les personnes en souffrance n'ont nul besoin d'un traitement psychiatrique car elles ne sont ni "fragiles" ni "malades". Elles sont par contre directement victimes d'une organisation délétère du travail. Il faut donc revoir d'urgence la manière dont sont gérés les personnels : des agents heureux en accord avec leur environnement de travail sont beaucoup plus efficaces que des agents stressés par la pression de la hiérarchie. Pour une question d'efficacité, le bon sens indique qu'il faut abandonner les méthodes imbéciles qui créent de la souffrance au travail.

La CGT est ouverte à toute proposition de négociation sur les conditions de travail. Elle attend donc maintenant des propositions de l'Administration. Mais le temps presse, et la CGT n'attendra pas très longtemps !

Se syndiquer à la CGT :

- C'est un geste de liberté,
- C'est choisir d'intervenir efficacement pour faire entendre sa voix,
- C'est aussi un droit statutaire et constitutionnel,
- C'est un acte d'espoir et de solidarité.

Je souhaite :

Prendre contact Me syndiquer Participer à une formation d'accueil

Nom.....Prénom.....

Service.....Tél.....Grade.....

Adresse personnelle.....

À remettre à un délégué CGT ou à renvoyer à :

Union Syndicale CGT des Services Publics Parisiens 3 Rue du Château d'Eau 75010 PARIS

Tel : 01 44 52 77 05 - Fax: 01 44 52 77 29 - Mail: cgt.syndicat@paris.fr - Web : <http://www.us-cgt-spp.org/>